Accusé de réception – Ministère de l'Intérieur
042-200094662-20261116-3310A-AU-1-1
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/11/2026

DECISION DU PRESIDENT
DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

N°DC-2026-211

Objet :

Marché de travaux de dérasement du seuil de l'ancienne piscine municipale de Pommiers en Forez Avenant n°1 - Avec la Société Pontrambertoise de Travaux Publics (SPTP)

LE PRESIDENT,

Vu l'arrêté inter préfectoral n°42-2026-04-08-00008, n°69-2026-03-23-00005, n°71-2026-03-13-00002 portant modification des statuts du syndicat mixte « Roannaise de l'eau ».

Vu la délibération n°2026-093 du Comité Syndical du 21 octobre 2026 donnant délégation de pouvoir au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, la conclusion, l'exécution et le règlement des avenants aux marchés publics, des accords-cadres et les délégations de service public, quels que soit quels que soit l'objet, la nature ou le mode de passation lorsque les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;

Vu les dispositions des articles L.2194-1 6° et R.2194-8 du Code de la commande publique ;

Considérant le marché passé avec la Société Pontrambertoise de Travaux Publics (SPTP), pour un montant de 115 290.00 € HT, notifié le 31 août 2026 ;

Considérant la nécessité suite aux travaux de procéder à des opérations de scarification de l'atterrissement aval du chantier et la modification de certaines quantités de travaux constatées en cours de chantier, ce qui engendre la création d'un prix nouveau ;

Considérant que ces modifications entraînent une hausse de 4 870.00 € HT (soit +4.22 %), portant le nouveau montant du marché à 120 160.00 € HT.

En conséquence, Monsieur le Président

DECIDE

1°) d'approuver et de signer l'avenant n°1 au marché de travaux de dérasement du seuil de l'ancienne piscine municipale de Pommiers-en-Forez avec la Société Pontrambertoise de Travaux Publics (SPTP) ;

2°) de préciser que l'avenant n°1 d'un montant de 4 870.00 € HT porte le nouveau montant du marché a 120 160.00 € HT (soit un écart de + 4.22) ;

3°) de préciser que les dépenses seront réglées sur les crédits ouverts au budget concerné.



Roanne, le 16 novembre 2026 Le Président

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS

AVENANT N°1

A - Identification du pouvoir adjudicateur

ROANNAISE DE L'EAU
63, rue Jean Jaurès
42313 ROANNE Cedex
Tél. : 04 77 68 54 31

B - Identification du titulaire du marché public.

SPTP
61 boulevard de l'Industrie
42170 SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT
Tél. : 04 77 36 54 60

C - Identification du maître d'œuvre.

V.D.I. SAS
35, rue de la télématique
Le Consortium
42000 SAINT ETIENNE
Tél. : 04 77 02 10 05

D - Objet du marché public.

Référence du marché :

TRAVAUX DE DÉRASEMENT DU SEUIL DE L'ANCIENNE PISCINE DU CAMPING MUNICIPAL DE POMMIERS-EN-FOREZ

■ Date de notification du marché public : **31/08/2026**

☐ Montant initial du marché public:

- Taux TVA : **20,00 %**
- Montant HT du marché initial : **115 290,00 € HT**
- Montant TTC du marché initial : **138 348,00 € TTC**

E - Objet de l'avenant

Modifications introduites par le présent avenant :

Le présent avenant a pour objet :

1. D'introduire un prix nouveau pour les opérations de scarification de l'atterrissement à l'aval du chantier ;
2. D'intégrer les modifications des quantités de travaux constatée en phase chantier ;
3. De modifier en conséquence le montant du marché, après validation du chiffrage définitif.

1. prix nouveau à intégrer au marché

N° Prix	Désignation	Qté	Unité	P.U. HT
PN1	Scarification de l'atterrissement aval au projet	1	Forfait	1 300,00 €

2. Modification des quantités du marché et des prestations

N° Prix	Désignation	Unité	P.U. HT	Qté initiale	Qté modifiée	Différence HT
208	Réalisation d'une pêche de sauvegarde	U	1 200,00 €	2	0	- 2 400,00 €
301	Terrassements généraux de pleine masse pour confection de la berge – terrains de toutes natures	m³	6,00 €	500	550	+ 300,00 €
305	Évacuation des matériaux excédentaires	m³	12,00 €	900	950	+ 600,00 €
309	Dépose des blocs d'enrochement aval de l'ouvrage, stockage et tri	m³	15,00 €	60,00	80,00	+ 300,00 €
400	Fourniture et mise en place d'enrochements libres 1 000 mm – bêche sous-fluviale	m³	140,00 €	15,00	53,00	+ 5 320,00 €
401	Reprise sur stock des enrochements – confortement de berge	m³	80,00 €	40,00	80,00	+ 3 200,00 €
500	Fourniture et mise en œuvre de terre végétale	m³	30,00 €	300,00	150,00	- 4 500,00 €
502	Fourniture et mise en œuvre de fascines de saules en pied de berge	ml	70,00 €	170,00	175,00	+ 350,00 €
504	Fourniture et mise en œuvre d'ensemencement des berges et du lit majeur	m²	2,00 €	1 500,00	1 700,00	+ 400,00 €
					TOTAL DES DIFFÉRENCES HT	**+ 3 570,00 €**

3. Modification du montant du marché

Les modifications de quantités représentent une augmentation nette de 3 570,00 € HT, auquel s'ajoute le prix nouveau PN1 (1 300,00 € HT).

Les autres clauses du marché demeurent inchangées.

- **<u>Incidence financière de l'avenant n°1</u> :**

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

☐ NON ☒ **OUI**

Le montant de l'avenant n°1 s'élève à **4 870,00 € HT**, soit 5 844,00 € TTC. Il conduit à l'évolution du marché détaillée ci-dessous.

Libellé des prestations	Montant HT	Montant TTC
Montant du marché initial	115 290,00 €	138 348,00 €
Avenant n°1	4 870,00 €	5 844,00 €
TOTAL	120 160,00 €	144 192,00 €

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux TVA : **20,00 %**
- Montant HT : **4 870,00 €**
- Montant TTCl : **5 844,00 € TTC**

Évolution par rapport au marché initial : +4,22 %.

☐ Montant après avenant :

- Taux TVA : **20,00 %**
- Montant HT du marché initial : **120 160,00 € HT**
- Montant TTC du marché initial : **144 192,00 € TTC**

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

F - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

G - Signature du pouvoir adjudicateur

Pour l'Etat et ses établissements :
(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : …… , le ……

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

H - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« *Reçue à titre de notification copie du présent avenant* »

A ……..……, le ……..

Signature du titulaire,

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.